

Motion

Participation des élu.e.s C de la section aux comités d'experts du HCERES pour les unités associées au CNRS relevant de la section 39

La section 39 du CoNRS a pris connaissance de l'accord de coopération établi entre le HCERES et le CoNRS. Elle note avec satisfaction qu'un Personnel d'Appui à la Recherche (PAR) est désormais systématiquement et pleinement intégré dans les comités d'experts mis en place par le HCERES pour l'évaluation des unités.

La section considère en effet que la pluralité des regards au sein des comités d'experts favorise une évaluation panoramique et de qualité, dans laquelle chaque expert.e, quels que soient son corps et son grade, examine à la lumière de ses compétences propres l'ensemble des réalités de l'unité (scientifiques, techniques, administratives).

La section souhaite en outre réaffirmer que les élu.e.s C du CoNRS constituent à ses yeux, quels que soient leur grade et leur spécialité, le vivier prioritaire dans lequel les PAR membres des comités d'experts HCERES doivent être choisi.e.s. Elu.e.s par l'ensemble des IT et BIATSS des unités associées au CNRS, elles/ils ont en effet une légitimité spécifique, une expérience systématique de l'évaluation et une vision globale de la communauté nationale et de l'ensemble des problématiques rencontrées dans les unités de recherche. Elles/ils sont ainsi parfaitement qualifiés pour apprécier finement l'organisation et le fonctionnement des laboratoires, mais aussi pour comprendre les difficultés et les évolutions des métiers de la recherche. Leur présence dans les comités d'experts du HCERES est ainsi un gage de qualité des évaluations conduites tant par le HCERES que par les sections du Comité national.

En conséquence, la section 39 demande qu'une élu C de la section puisse systématiquement participer aux comités d'experts mis en place par le HCERES pour l'évaluation des unités associées au CNRS relevant de la section 39.

Olivier COUTARD
Président de la Section 39

Motion adoptée le 8 novembre 2016
21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstentions

Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS,
- Mme Anne PEYROCHE, Directrice Générale Déléguée à la Science du CNRS,

- M. Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'INSHS,
- M. Pascal MARTY, Directeur Adjoint Scientifique de l'INSHS,
- Mme Stéphanie THIEBAULT, Directrice de l'INEE,
- Mme Marie-Françoise ANDRE, Directrice Adjointe Scientifique de l'INEE,
- Mme Marie-Claude LABASTIE, Secrétaire Générale du SGCN,
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN,
- Mme Julie GAVARD, Coordinatrice de la SSC,
- M. Pierre GLAUDES, Directeur de la section des entités de recherche à l'HCERES.